

defis

081
AL 11
n°1



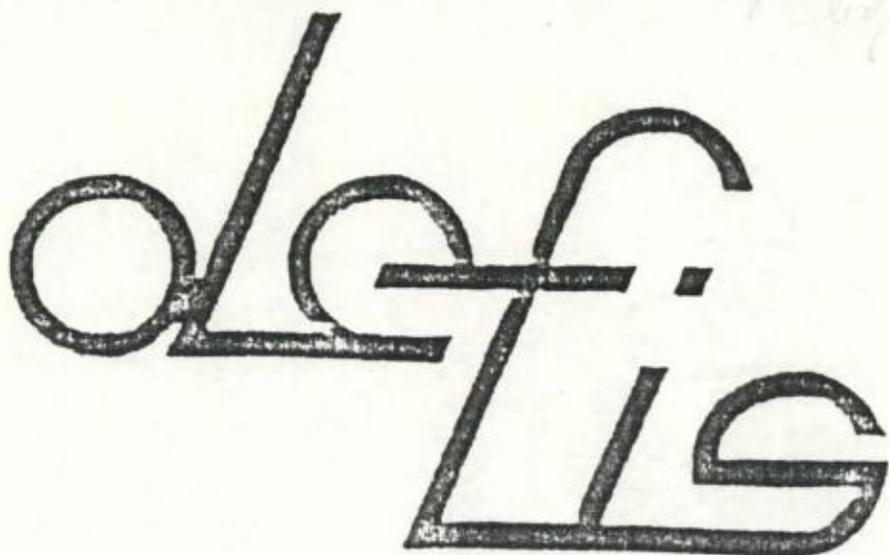
CONFERENCE DE PRESSE

IPC - 6 MARS 86.

081
AL 11
n°1

Université Libre de Bruxelles

Orateurs: Matéo ALALUF, Président de DEFIS
Jacques DEBATTY, Secrétaire Régional CSC-Bruxelles
Albert FAUST, Président FGTB-Bruxelles
Sylvana PANCIERA, Animatrice du CASI.



VEUT-ON TUER D.E.F.I.S. ?

Quel avenir pour un projet de lutte contre l'exclusion éducative, sociale, professionnelle et culturelle à Bruxelles ?

CONFERENCE DE PRESSE

06.03.86.

561739



Bruxelles, le 1er mars 1986.

C O N F E R E N C E D E P R E S S E

En mars 1982, la FGTB Bruxelles, la CSC Bruxelles, une quinzaine d'initiatives locales et des centres de recherche universitaires de l'ULB et de l'UCL décidaient de constituer ensemble une " Association pour le Développement, l'Emploi, la Formation et l'Insertion Sociale", l' asbl D.E.F.I.S.

Débordant de leur terrain "historique" de défenseurs du monde du travail, les organisations syndicales entendaient ainsi répondre, avec d'autres partenaires, au renforcement des mécanismes d'exclusion éducative, sociale, professionnelle et culturelle d'une masse de plus en plus importante de travailleurs et d'exclus du monde du travail. De nombreux problèmes qui étaient masqués par le travail deviennent aujourd'hui déterminants dans la vie des populations "exclues".

Pour les travailleurs sans emploi, l'analphabétisme, la sous-qualification professionnelle, le léger handicap physique ou mental, les problèmes familiaux ou de crédit, deviennent autant de raisons de sombrer dans ce qu'il est aujourd'hui pudiquement convenu d'appeler la "nouvelle pauvreté".

D'autre part se sont développés en marge du monde du travail une cascade de statuts professionnels et de contrats de plus en plus fragilisés et précaires, du stage des jeunes au F.B.I. en passant par les C.M.T., C.S.T., T.C.T. et autres bénéficiaires du minimex. Cette situation de dégradation du statut professionnel est particulièrement évidente dans les secteurs les moins protégés; l'action sociale, le travail d'éducation et de formation permanente, ainsi que l'action socio-culturelle font partie des secteurs où un contrat "normal" est devenu l'exception et où la précarité des sous-statuts est la règle.

Face aux moyens de plus en plus précaires des C.P.A.S. et par-delà les initiatives caritatives généreuses, les composantes de D.E.F.I.S., syndicales, universitaires et "du terrain", se sont donné un triple objectif:

1er objectif: assurer la survie, puis le renforcement des initiatives des associations-membres sur le terrain de l'insertion sociale;

2ème objectif: coordonner et optimiser les efforts des associations membres et collaboratrices;

3ème objectif: définir des projets globaux, voire proposer des politiques répondant au mieux aux problèmes des populations concernées.

La question de l'emploi dans les associations a été tout naturellement la première question vitale à résoudre. Nous nous trouvions dans la situation contradictoire et absurde où:

- d'une part de nombreuses compétences étaient gaspillées (des animateurs, des enseignants, des chercheurs au chômage), et
- d'autre part 2/3 des chômeurs complets indemnisés bruxellois avaient atteint un faible niveau de scolarisation (moins que le diplôme d'enseignement moyen inférieur) ; dans la situation économique actuelle cette population infra-scolarisée est pratiquement condamnée au chômage à vie.

D'autre part, ces terrains étaient peu couverts par l'Education nationale (et plus particulièrement la promotion sociale) et la Formation professionnelle de l'ONEm. Dans tous les cas, nous avons constaté l'émergence d'un besoin de formation-insertion non pris en charge par les pouvoirs publics. Le mouvement associatif a donc eu un rôle supplétif et innovateur important; mais ne disposant à ce jour d'aucun cadre légal stable pour son développement, il a été "condamné" à avoir recours au système du C.S.T.-T.C.T. pour assurer sa mission sur le terrain. Les organisations syndicales ont soutenu les démarches des initiatives du terrain en vue d'obtenir les emplois C.S.T. - T.C.T. nécessaires.

En 1983, 84 et 85, reconnaissant l'utilité de l'action entreprise, il y a eu une sorte de consensus des pouvoirs publics concernés, et ce par delà les clivages politiques. A ce niveau, D.E.F.I.S. donnait, de par sa composition même, de larges garanties de pluralisme et d'une assise sociale solide pour porter son ambitieux projet.

Depuis les dernières élections d'octobre 85, nous avons malheureusement constaté un blocage de l'ensemble du processus de décision. Cela signifie aujourd'hui que certaines initiatives sont menacées, d'autres d'ores et déjà condamnées: c'est l'ensemble de la cohérence du projet global qui est ici mise en cause.

Or, la structuralisation de la crise, la problématique spécifique de l'insertion de l'immigration à Bruxelles, et l'originalité de notre démarche sont trois facteurs qui devraient particulièrement retenir l'attention de nos pouvoirs publics.

C'est pourquoi nous voulons aujourd'hui lancer un appel aux Ministres concernés, et plus particulièrement ceux responsables de la politique de l'emploi C.S.T.-T.C.T. à Bruxelles pour qu'ils apportent leur appui à notre démarche:

- 1°. en apportant une solution rapide à l'ensemble des dossiers C.S.T.-T.C.T. introduits en 1985, et qui ont été refusés, raboutés ou pour lesquels nous n'avons pas de réponse 7 mois après leur introduction;
- 2°. en reconnaissant D.E.F.I.S. comme interlocuteur bruxellois - parmi d'autres - en matière de lutte coordonnée contre l'exclusion sociale et en nous associant à la définition des politiques;
- 3°. en définissant avec nous un système d'emploi plus stable que les emplois précaires pour le secteur dans lequel nous travaillons.

D.E.F.I.S. ne souhaite pas devenir l'alibi des politiques sociales.

D.E.F.I.S. souhaite pouvoir négocier avec les Ministres concernés une politique stable pour tous ceux qui luttent contre la marginalisation qui gagne une part non négligeable de notre société.

Refuser cette négociation serait vouloir la mort de D.E.F.I.S.

Nous ne pouvons imaginer que le nouveau pouvoir politique choisisse cette voie et nie les conditions d'existence de plus en plus difficiles d'une part aussi importante de la population.

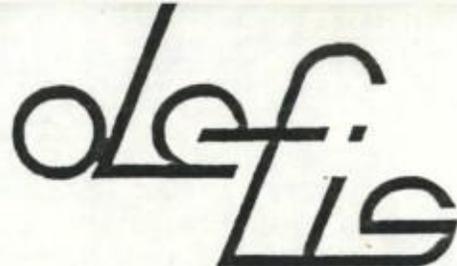
casi-uo

centro di azione sociale italiano

università operaia

Formation et Orientation Professionnelle

Rue du Canal 13
1000 BRUXELLES
Tel. 02/218 34 12



SITUATION DES CST/TCT.

I. L'EXEMPLE DU CASI.

Le CASI est une association membre de DEFIS. Cela signifie que le CASI est une des 26 associations bruxelloises qui ont choisi de coordonner leur action en vue de lutter plus efficacement ensemble contre l'exclusion éducative, sociale, professionnelle et culturelle à Bruxelles.

En 1985, le CASI a demandé un Cadre Spécial Temporaire de 4 personnes et un Troisième Circuit de Travail de 4 personnes également. Les CST étaient demandés pour des tâches spécifiques à durée déterminée, et le TCT pour une tâche permanente dont nous allons vous entretenir aujourd'hui, à savoir un Centre de Préformation pour jeunes chômeurs.

L'ensemble de notre demande, aussi bien CST que TCT, a été refusée. Nous n'envisagerons aujourd'hui que le cas du Troisième Circuit de Travail parce qu'il nous semble particulièrement illustratif.

En effet, le CASI avait obtenu du Ministère Italien du Travail des subsides pour mettre en place un Centre de Formation pour jeunes chômeurs à condition qu'il y ait une participation de l'Etat Belge. Avec le refus de participation de l'Etat Belge par la notification négative de notre demande de Troisième Circuit de Travail, le Ministère Italien a été amené à réduire de 2/3 les subsides promis.

Est-ce que les Ministres compétents se rendent compte qu'ils sont en train de liquider une expérience que nous jugeons importante ? Qu'ils parviendront ainsi à détruire non seulement un instrument de politique sociale mais aussi une petite entreprise de 6 personnes ? Est-ce cela qu'ils veulent vraiment ou bien ont-ils, sans vérifier, prêté l'oreille à des malveillances de couloirs aux relents anti-immigrés ? Le cas du CASI est-il exceptionnel ? Le CASI est-il un petit groupe qui offre peu de garanties ? Nous ne le pensons pas.

En effet, depuis 15 ans et d'une manière obstinée, le CASI-UO mène auprès des jeunes issus de l'immigration (italiens au départ, de toutes nationalités actuellement) une action culturelle et sociale visant à débroussailler le chemin d'une intégration véritable.

Action culturelle d'abord, car il faut pouvoir répondre à la question "qui suis-je ?" pour dire ensuite comment l'on entend vivre ensemble et quel visage devrait avoir la société que nous voulons. Certes pas un masque déconcertant qu'elle change avec désinvolture et qui détruit toute possibilité de projet.

15 ans d'action culturelle et sociale, menée par un petit noyau au départ, et progressivement renforcée par les "enfants de l'immigration" issus de l'Université Ouvrière.

561739

Cette action de face à face permanent avec les inégalités subies par les "derniers venus" a laissé des traces : 5 pièces de théâtres, 3 disques LP, un groupe musical : ("Bella Ciao"), un service juridique qui a traité quelques milliers de dossiers, une maison d'accueil pour jeunes en crise, des cours de rattrapage, des cours de langue et d'alphabétisation, des publications de recherche et de divulgation, et, depuis 1979, sous la poussée de la crise : 4 coopératives de travail que voici :

Garage Bonnevie, 38 rue Bonnevie, 1080 BXL - Tél. 426.84.35

Imprimerie Barbiana, 335 rue des Alliés, 1060 BXL - Tél. 537.67.98

Deruta (artisanat italien), Passage International, Centre Rogier 30
1000 BXL - tél. 219.13.92

Plomberie Vallecas, Passage International, Centre Rogier 32 1000 BXL
Tél. 219.13.92

Dans ces coopératives, fondées par des jeunes chômeurs pour sortir de leur situation d'une manière "autre", d'autres jeunes sont actuellement en train d'apprendre un métier grâce à l'aide solidaire et professionnelle de ces premiers qui ont osé jouer la carte difficile et exigeante de la coopérative.

La deuxième initiative importante mise sur pied par le CASI-UO pour faire face à l'exclusion économique a été la mise en oeuvre d'un cycle annuel de formation et orientation professionnelle que je vais illustrer dans l'espoir que ce ne soit pas une commémoration funèbre mais un cri de naissance.

Cette expérience de formation, arrachée après des années d'insistance au Ministère Italien du Travail sur un Fonds pour la Formation Professionnelle des ressortissants à l'étranger, est actuellement à sa troisième année d'expérience.

Elle avait été enfin acceptée par les instances italiennes du fait de la synergie qui pouvait résulter de la collaboration entre deux pays, aussi bien au niveau des dépenses que de la requalification des stagiaires en formation.

Depuis le démarrage, en janvier 1984, à peu près 200 jeunes chômeurs de moins de 30 ans ont eu affaire à cette formation. Il s'agit dans la plupart des cas de jeunes avec un faible niveau de scolarité et de qualification, plongés dans l'expérience que les spécialistes appellent "du chômage total", c'est-à-dire sans activités de substitution et sans réseau de référence autre que celui de la famille, avec comme corollaire subjectif des sentiments d'impuissance fataliste, de culpabilité, d'ennui, d'inutilité et de perte de confiance dans ses capacités.

L'objectif du cycle "Formation et Orientation Professionnelle" est d'arriver à dépasser l'exclusion économique et de viser à une réinsertion dans le marché du travail via :

- une réappropriation de soi par un regard lucide sur soi-même en tant qu'agent économique et sur les raisons de son chômage;
- une redynamisation de ses propres capacités par un projet de requalification d'une part, et d'autre part, par une socialisation à partir d'un groupement homogène qui deviendra un réseau de solidarité;
- par l'accroissement de ses capacités professionnelles grâce à des formations et à des stages en milieu professionnel.



ASSOCIATIONS - MEMBRES DE D.E.F.I.S. AU 06.03.86.

- composante universitaire:

1. CEPEC-ULB
2. FOPA-UCL

Matéo ALALUF, Président.
Eric BOCKSTAEL, Vice-Président.

- composante syndicale :

3. CSC-Bruxelles
4. MOC-Bruxelles
5. CIEP-ISCO
6. VIE FEMININE-Bruxelles

7. FGTB-Bruxelles
8. CEPAG
9. Centrale Culturelle Bruxelloise
10. Fondation Travail et Santé

Jacques DEBATTY, Administrateur.
Urbain VANDERSCHRAEGE, Adm.
Emile CREUTZ, Administrateur-Dél.
Claire ROBERT.

Albert FAUST, Administrateur.
Roger PIETTE, Vice-Président.
Jean-Pierre DUCHESNE, Adm.
Anne-Marie APPELMANS.

- composante "groupes de base" :

11. A.D.E.P.P.I.
12. A.P.A.J.I.
13. ATELIER MAROLLIEN
14. Le CARAT
15. CASI-UO
16. C.A.T.I.
17. Centre Socio-Culturel des Immigrés
18. C.G.E.
19. COLLECTIF D'ALPHABETISATION
20. Comité socio-médical Santé Immigrés
21. CULTURE ET DEVELOPPEMENT
22. Formation-Insertion-Jeunes
23. Foyer des Jeunes-Molenbeek
24. LE GRAIN
25. LE PIMENT
26. R.D.M.

Jean-Pierre DEGREEF.
Pierre WIBRIN.
Bernard HUBLET, Trésorier.
Pierre LEBOUTTE, Secrétaire Gal.
Sylvana PANCIERA.
Thérèse LEFRANCQ.
Bruno DUCOLI.
Jacques LIESENBORGHS.
Anne LOONTJENS.
Thérèse CLAEYS.
Josiane SLABBAERT, Administratrice.
Frédérique MAWET.
Michel TELLER.
Francis TILMAN.
Marc RENTS, Administrateur.
Abdeslam SBAITI.

LES POUVOIRS PUBLICS
SOUTIENNENT NOIRE ACTION

defis



Philippe MOUREAUX, alors Ministre-Président de l'Exécutif de la Communauté française, a activement soutenu DEFIS de 1982 à 1985 (ici, en avril 84 avec Matéo ALALUF, Président de DEFIS).

En tant que Ministre chargé des Affaires sociales à la Communauté française, Philippe MONFILS nous a associés à un groupe de travail sur la pauvreté dès 1983. C'est dans ce cadre qu'il a financé depuis lors la campagne d'alphabétisation coordonnée par DEFIS sous le sigle LIRE ET ECRIRE.





Ce 6 février 1986, Leurs Majestés Le Roi Baudouin et la Reine Fabiola ont reçu à déjeuner au Château de Laeken une délégation de LIRE ET ECRIRE, conduite par Alain LEDUC, Directeur de DEFIS et Président de LIRE ET ECRIRE. L'intérêt que les Souverains ont apporté à nos actions de lutte contre l'exclusion éducative, sociale et professionnelle a été un encouragement important et une reconnaissance au plus haut niveau du travail accompli.



Les Ministres HANSENNE et MAYSTADT ont soutenu notre action par l'octroi de CST et de TCT de 1983 à 1985. En janvier 1985, le Ministre du Budget Philippe MAYSTADT rendait visite à DEFIS.

(de g. à d. Philippe MAYSTADT; Matéo ALALUF, Président de DEFIS; Alain LEDUC, Directeur de DEFIS; Pierre LEBOUTTE, Secrétaire Général de DEFIS; Jacques DEBATTY, Secrétaire Régional CSC Bruxelles).



Monsieur Jean-Pierre POUPKO, Président de la Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles et Monsieur Emile CREUTZ, Administrateur-Délégué de DEFIS inaugurent un cycle de conférences sur l'exclusion sociale à Bruxelles (29 octobre 1985).

Mais le résultat le plus inattendu nous vient d'une recherche menée en 1985, qui compare le groupe en formation avec un groupe extérieur, de même condition socio-économique, afin de cerner l'impact de la formation au niveau des structures du psychisme. Il ressort de cette étude que l'expérience de formation agit en profondeur en arrachant la personne du sommeil amnésique d'un temps circulaire sans projets.

Au niveau institutionnel, ceux qui ont suivi de près cette expérience, nous assurent qu'elle est féconde et nécessaire. Le CEDEFOP de Berlin l'accueille même dans la revue CEDEFOP NEWS et certains en parlent comme d'une expérience pilote.

Cela vient renforcer notre conviction de construire une expérience qui a un sens, une utilité sociale et une efficacité économique.

Aujourd'hui donc toute cette expérience que chacun décrit comme étant fructueuse est fondamentalement menacée par le refus du Troisième Circuit de Travail et ce qu'il déclenche, à savoir le retrait d'une partie du financement de l'Etat Italien.

Les politiques se jugent à leurs effets. Cette décision, consciente ou non, est anti-sociale et irresponsable.

L'équipe pédagogique chargée du cycle de Formation, lors d'une assemblée tenue avec les stagiaires actuellement en formation et à l'occasion de laquelle les jeunes ont voulu organiser une pétition, leur a garanti la continuation de l'expérience jusqu'au terme prévu, c'est-à-dire fin juin.

Cette expérience continue actuellement sous dispense de pointage : c'est parce que nous souhaitons assumer l'ensemble de notre responsabilité vis-à-vis des jeunes en formation. Mais cette situation ne peut évidemment durer et nous ne pouvons construire et stabiliser un projet de formation dans de telles conditions. A fortiori, nous ne pouvons pas parler d'avenir !

L'avenir, lui, dépendra du retentissement que cette conférence de presse aura pu susciter auprès des milieux sensibles à ces problèmes et de ricochet auprès des Ministres et des Administrations concernées.

L'avenir donc garde de l'espoir mais il est incertain, comme le lendemain des chômeurs que nous sommes et avec qui nous sommes.

La situation que nous venons de décrire n'est pas propre au CASI. Elle est comparable à celle des autres centres fédérés au sein de DEFIS, et menacés par la non-obtention des CST et TCT.

II. D'AUTRES EXPERIENCES DE FORMATION / INSERTION SONT MENACEES.

D'autres expériences de formation et d'insertion de publics peu scolarisés, peu qualifiés, sont menacées par le refus, le retard d'obtention, la réduction ou la déqualification des CST et TCT demandés. Ainsi par exemple:

C.S.T.:

Introduits et sans réponse à ce jour:

- Centre Socio-Culturel des Immigrés / 3 personnes / depuis juillet 85.
- Foyer de Molenbeek / 5 personnes / depuis juillet 85.
- Université ouvrière espagnole / 3 personnes / depuis septembre 85.
- DEFIS / 5 personnes / depuis novembre 1985.

Ont abouti à ce jour:

- Comité Socio-Médical pour la Santé des Immigrés / 3 personnes / REFUS
- CASI / 4 personnes / REFUS
- CGE / 1 personne / REFUS
- Formation-Insertion-Jeunes / 3 personnes demandées / 1 personne accordée.
- Culture et développement / 4 personnes demandées / 1 personne accordée.
- Collectif d'alphabétisation / 5 personnes demandées / 3 personnes accordées.

soit 5 postes accordés sur 20 postes demandés !!!

T.C.T. :

En 1985, 14 associations-membres demandaient au total 42 postes en TCT correspondant aux conditions d'obtention de ceux-ci (basses qualifications conformes à la structure du chômage structurel de la région).

28 postes ont été obtenus, soit 2/3 des demandes.

Des projets auxquels nous tenons restent menacés et des dossiers de demande de révision des décisions ont été introduits pour:

- le TCT 6.461 ter du Foyer des Jeunes / 1 personne / **REFUSE.**
- le TCT 8.494 du CASI / 4 personnes / **REFUSE**
- le TCT 8.499 du Collectif d'alphabétisation / 4 personnes / **REFUSE**
- le poste 005 du TCT 6465/2 de DEFIS / **DEQUALIFICATION** ne correspondant pas à l'objet du projet.
- le TCT 6.715 bis de l'APAJI / 2 personnes / **sans réponse depuis avril 85 !**